

Assistance Technique d'Ingénieur



OBJECTIFS ET MISSIONS PRINCIPALES

Le titulaire du BTS Assistance techniques d'ingénieur assure les liaisons entre les différents partenaires scientifiques, techniques, commerciaux d'un projet industriel sous la direction d'un ingénieur ou d'un cadre.

Selon l'entreprise qui l'emploie, il exercera les fonctions suivantes:

- études : actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique... ;
- organisation de projets : préparer les réunions et en faire la synthèse, diffuser l'information,
- recherche et développement : mise en place d'expériences de laboratoire,
- réalisation d'essais et de mesures, compte rendu d'expérimentation,
- participation à la veille technologique de l'entreprise.

Autres activités possibles : gestion de production, gestion commerciale, actualisation des dossiers de maintenance...

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du BTS ATI - Assistance technique d'ingénieur- travaillent dans une entreprise de type industriel ou en laboratoire de recherche et d'essais.

Les champs d'activités sont très larges :

- mécanique industrielle, industrie électrique et électronique, BTP, industries chimiques et agro-alimentaires, aéronautique, armement, énergie...

Ils peuvent également rejoindre les services études, recherche et développement, le terrain de la production ou les entités commerciales des entreprises.

Le profil polyvalent du technicien supérieur ATI lui permet d'assister un ingénieur ou un chef de service dans les fonctions de responsable d'ordonnancement, technicien essais, rédacteur technique, technicien en méthodes de contrôle, technicien méthode préparation, technico-commercial.

POURSUITES D'ÉTUDES

Le BTS ATI - Assistance technique d'ingénieur - débouche sur la vie active. Cependant, la réalité de ce BTS, au contact d'ingénieur, conduit logiquement à la poursuite d'études en licence professionnelle (bac+3), voire ensuite en master pro (bac+5) sur un parcours Sciences et techniques pour l'ingénieur ou à l'entrée en école d'ingénieur. Pour cela, le titulaire du BTS ATI peut tenter le concours directement ou passer par le sas formateur des classes prépas technologie industrielle ATS (adaptation technicien supérieur).



C F C

La Châtaigneraie

PRÉREQUIS

- bac STI2D,
- bac professionnel industriel
- bac général

PRÉINSCRIPTION

<https://chataigneraie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

- Dossier de candidature et entretien de motivation

PUBLIC

- Jeune de 18 à 29 ans
- Adulte de + 29 ans
- Salarié(e)
- Demandeur d'emploi

TYPE DE CONTRAT

- En contrat de professionnalisation
- En contrat d'apprentissage
- En formation continue
- Autre financement, nous consulter

DÉBUT DU CYCLE ET DURÉE

Septembre

DURÉE : 2 ans

LIEU

CFC La Châtaigneraie
2 rue Charles Scherer
76240 Le Mesnil-Esnard

ACCÈS PSH

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, parking emplacements PMR



ACCOMPAGNEMENT

N'ATTENDEZ PAS !

La recherche d'un employeur peut être assez longue, nous vous y aiderons.

Il faut donc vous inscrire le plus tôt possible.

Venez nous rencontrer !



2 rue Charles Scherer
76240 Le Mesnil Esnard

CFC 02 32 86 53 07

contact-formation@campus-la-chataigneraie.org

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

#LaChataigneraie   

LES ENSEIGNEMENTS

Enseignements généraux :

français, expression
langue vivante
mathématiques
physique et physique appliquée
bureautique et outils de communication
économie et gestion d'entreprise

Enseignements industriels :

construction mécanique construction électrique,
électronique, électrotechnique automatismes, informatique
industrielle
étude des systèmes techniques
organisation industrielle

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage offre une formation en alternance dans une entreprise. Elle est effectuée sous la responsabilité du maître d'apprentissage et au sein d'un centre de formation appelé CFA sur une durée de 1 à 3 ans. La formation propose donc des connaissances théoriques et pratiques par un enseignement général, professionnel et technologique. Le reste du temps, l'apprenti travaille en entreprise où il applique ce qu'il a appris en centre de formation. Le but est que l'apprenti obtienne un diplôme ou un titre professionnel qui lui offrira une qualification professionnelle.

L'apprenti reçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son année de formation.

Le contrat d'apprentissage permet donc d'obtenir un diplôme en alternance en étant en situation de travail, tout en recevant un salaire et en bénéficiant de la gratuité de sa formation (hors éventuels frais d'équipement).

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Contrôles continus et examens
- Validation d'un diplôme de niveau 5
- Possibilité de validation partielle

Les étudiants travaillent dans des locaux dédiés, équipés des technologies de pointe :

- G Suite for Education,
- Ateliers spécifiques,
- Logiciels professionnels

Un encadrement attentif à la personne, des conditions de travail sérieuses et efficaces.



+ D'INFORMATIONS SUR

Campus-la-chataigneraie.org

VERSION DU 09.11.21

